



**Conseil
départemental
des
jeunes**
Territoire
de Belfort

**Et fais
entendre
ta voix !**

**Deviens
Conseiller(e)
Départemental(e)
Jeune**

Tu es en 5^e, tu aimes échanger
tes idées avec les autres ?
Alors porte-toi candidat(e)
pour devenir le représentant
de ta génération et de ton
collège.

www.territoiredebelfort.fr/cdj90



Territoire de Belfort
Le Département



QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?



Le Conseil départemental est une collectivité territoriale qui intervient dans de nombreux domaines pour permettre aux Terrifortains de mieux vivre au quotidien: **l'environnement, les routes et déplacements, le partenariat avec les communes, l'insertion sociale et professionnelle, l'enfance et la famille, les personnes âgées et les personnes handicapées, l'éducation, la culture, le sport et la vie associative** constituent ainsi les champs d'intervention du Département.

Le Département est également responsable de l'entretien, de la construction et du fonctionnement des 13 collèges publics du Territoire de Belfort, et il accompagne le fonctionnement des 3 collèges privés.

LE CDJ90, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil départemental des jeunes (CDJ90) est une assemblée composée de 32 élus (16 filles et 16 garçons) représentant ainsi tous les collégiens du Territoire de Belfort. C'est une déclinaison de l'instance départementale où les jeunes pourront découvrir la citoyenneté, et s'impliquer dans la vie de leur département. Les jeunes élus seront les porte-paroles des jeunes du Territoire.



QUEL EST SON RÔLE ?

Le CDJ90 permet aux jeunes de faire entendre leur voix et de proposer leurs idées. C'est un espace de dialogue et de réflexion. Il leur offre la possibilité de s'impliquer en devenant acteurs de la vie départementale et d'apprendre à défendre leurs idées.

COMMENT ÊTRE ÉLU(E) AU CDJ?



Avec l'autorisation de tes parents, tu peux être candidat(e) au CDJ90 si tu es en classe de 5^e. Tu devras remplir une déclaration de candidature et préparer ta campagne électorale.

COMMENT SE DÉROULENT LES ÉLECTIONS?

Quelques semaines après l'élection des délégués de classe, ceux-ci, issus de tous les niveaux de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e, voteront dans chaque collège pour élire leurs représentants au Conseil départemental des jeunes.



COMMENT ÇA SE PASSE, UNE FOIS ÉLU (E)?

Une fois élu(e), tu t'engages à siéger pendant 2 ans. C'est donc sérieux. Tu devras être présent(e) lors de toutes les réunions pour participer à la mise en place des projets.

Pour plus de renseignements, tu peux demander la charte de fonctionnement qui est disponible auprès du référent CDJ90 de ton établissement.

ACTIONS MENÉES LORS DES PRÉCÉDENTS MANDATS

Les « Journées du don »

Les dons collectés ont représenté environ 6000 euros soit un peu plus de 2000 euros versés à chacune des 3 associations partenaires.

Campagne d'information sur la protection de l'enfance

Création d'un flyer contre le harcèlement, mise en place d'une exposition itinérante accompagnée d'un quizz sur la protection de l'enfance.

La journée des sports partagés

Participation des collèges, intégration d'équipes avec des enfants en situation de handicap, partenariat avec l'UNSS, le CDOS, la MDPH, le lycée Diderot et Monoprix.

Mais aussi : un écoquizz, une rencontre avec des personnes âgées etc.



PETIT LEXIQUE :

- > **Siéger :** avoir un siège au sein d'une assemblée.
- > **Assemblée :** réunion d'élus qui délibèrent ensemble en vue de prendre certaines décisions.
- > **Campagne électorale :** période qui précède une élection et durant laquelle les candidats font la promotion de leur programme électoral, c'est-à-dire de leurs idées ou de leur projet.

BESOIN D'AUTRES INFORMATIONS ?

www.territoiredebelfort.fr/cdj90

Courriel : cdj90@territoiredebelfort.fr

CONTACT :

Département du Territoire de Belfort
Direction de la jeunesse, de l'éducation,
de la culture, du sport et de la vie associative

Hôtel du Département
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex
Tél. 03 84 90 90 20